



Mairie de
SAINTE-CROIX

**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU LUNDI 12 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le sept janvier, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEUIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON.

Absents excusés : Nathalie CALMELS, Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance : Didier BOURG

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	0	7

N°2026-01-01

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 décembre 2025

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2025

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 12 janvier 2026

Le Maire,

Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance

Didier BOURG